

Mexique

*José Del Val
Nemesio Rodriguez Mitchell
Carlos Zolla
Juan Mario Perez Martinez*

En 2010, l'Institut National de Statistique, de Géographie et d'Informatique a réalisé le 13^{ème} recensement de la population. Les résultats ont été publiés en 2011, alors qu'il existe encore des bases de données sur les peuples autochtones qui n'ont pas été rendues publiques. Les chiffres obtenus indiquent un total de 15 703 474 autochtones, provenant de l'addition de 6 695 228 locuteurs de langues autochtones et des enfants de 4 ans et moins qui habitent dans des foyers où le/la chef de famille parle une langue autochtone, et de 9 008 246 personnes vivant dans des foyers qui se reconnaissent autochtones. L'ampleur de ces chiffres place une nouvelle fois le Mexique au rang des pays d'Amérique Latine avec la plus forte quantité de population autochtone et avec le plus grand nombre de langues autochtones parlées sur son territoire, avec un total de 68 langues et 364 variantes dialectales répertoriées.

Le Mexique a signé en 1990 la Convention 169 de l'OIT, puis en 1992 ce pays est devenu officiellement une nation multiculturelle, avec l'amendement à l'article 4 de la Constitution mexicaine. En 2001, les articles 1^{er}, 2, 4, 18 et 115 de la Constitution ont été modifiés suite aux mobilisations des peuples autochtones qui demandent qu'une loi reprenne les Accords de San Andrés, négociés entre le gouvernement et l'Armée Zapatiste de Libération Nationale (EZLN) en 1996. A Partir de 2003, l'EZLN et le Congrès National Indigène (CNI) commencent à mettre en pratique ces Accords au sein de leurs territoires, en créant des gouvernements autochtones autonomes dans les États du Chiapas, Michoacan et Oaxaca. Bien que les États du Chihuahua, Nayarit, Oaxaca, Quintana Roo et San Luis Potosi possèdent maintenant des dispositions légales dans leurs constitutions au sujet des peuples autochtones, les systèmes juridiques autochtones ne sont pas encore pleinement reconnus. En 2007, le Mexique a voté en faveur de la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones.

L'année 2012 n'a pas marqué une amélioration significative de la situation et des conditions de vie des populations autochtones du pays par rapport aux années antérieures. Il y a eu, en effet, une augmentation des conflits, une escalade des actions violentes contre celles-ci, ainsi que le renouvellement de stratégies de pression et de spoliation des secteurs privés en connivence avec des fonctionnaires publics des partis politiques et des institutions. Parallèlement, en réponses a ces situations, les peuples autochtones ont réalisé des actions tendant à approfondir les expressions d'autonomie et d'autodéfense.

Différents secteurs de l'opinion, spécialement dans les communautés et les organisations autochtones, se sont manifestés contre le nouveau gouvernement du Président Enrique Peña Nieto par rapport à la non mise en place des Accords de San Andres, approuvés il y a exactement 16 ans, ce qui contraste avec « l'approfondissement du projet néolibéral » qui affecte les territoires, les ressources naturelles, les projets d'autonomie et les cultures

autochtones. Dans ce contexte, l'administration centrale du gouvernement fédéral a approuvé le 13 février de cette année l'« Accord à travers lequel est créée la Commission pour le dialogue avec les peuples autochtones du Mexique (*Comisión para el Diálogo con los Pueblos Indígenas de México*) ». « La Commission aura comme objectif d'obtenir des rapprochements nécessaires avec les différents peuples autochtones du Mexique, pour assurer un strict respect des droits de l'Homme, couvrir leurs besoins et renforcer le droit à la libre détermination et à l'autonomie, ainsi que pour la conservation de leurs propres institutions sociales, économiques, culturelles et politiques. »ⁱ Il demeure significatif que l'Accord en question fasse allusion à la Loi pour le dialogue, la conciliation et la paix digne au Chiapas, mais il omet toute référence liée à la problématique historique du zapatisme au Chiapas.

La fin de l'administration fédérale du Président Felipe Calderon s'est caractérisée chez les peuples autochtones par l'approfondissement des inégalités et la croissance de la pauvreté. Malgré la manipulation des chiffres,ⁱⁱ certains organismes gouvernementaux font refléter cette situation pour les peuples mexicains dans leurs rapports (Commission nationale pour l'évaluation des politiques publiques, *Comisión Nacional para la Evaluación de las Políticas Públicas*, CONEVAL).

Chimalapas

Le 6 novembre 2011, Juan Sabines Guerrero qui était alors le gouverneur du Chiapas a annoncé la création de quatre municipalités sur des biens communaux des Zoques de Chimalapas.ⁱⁱⁱ En janvier 2012, les présidents municipaux de Santa Maria et de San Miguel Chimalapas ont présenté devant la Cour suprême de justice de la Nation (*Suprema Corte de Justicia de la Nación* - SCJN) une controverse constitutionnelle pour l'invasion de 164 000 hectares de leurs territoires. Le gouvernement de l'état de Oaxaca, sans nommer les Zoques et leurs propriétés communales, a mentionné qu'il assumait la défense de l'intégrité territoriale de Oaxaca face aux prétentions chiapanèques de modifier les frontières entre les états. Il a ainsi présenté un recours d'inconstitutionnalité qui a cependant été repoussé par la Cour suprême. En parallèle au recours en justice, les gouvernements de Chiapas et l'Oaxaca ont établi une « table de dialogue » en présence de représentants du gouvernement fédéral. Pendant les « dialogues », il a été annoncé l'installation de 25 scieries de Cintalapa (Chiapas) dotés de permis d'exploitation forestière attribués par l'équivalent du ministère de l'Environnement (SEMARNAT), dans une région qui fournit entre 30% et 42% des ressources en eau du pays. Santa Maria Chimalapas s'est déclaré Commune autonome le 16 octobre 2012, alors que le gouvernement de Oaxaca présentait à nouveau un recours d'inconstitutionnalité devant de la SCJN ; qui a admis le 21 septembre 2012 aussi bien la controverse pour l'invasion de 164 000 hectares de terres des zoques comme celle des limites entre les états, en suspendant aussi les actions de création de nouvelles municipalités sur les territoires autochtones.^{iv}

Projets de production d'énergie éolienne dans l'Isthme de Tehuantepec

Les conflits avec les autochtones sont en recrudescence dans le Sud-ouest du pays dans la mesure où les entreprises qui produisent de l'électricité éolienne obtiennent un consentement qui est chaque fois meilleur de la part du gouvernement de l'état de Oaxaca, en déclarant que « l'électricité éolienne est un moteur du développement pour Oaxaca ».^v Par exemple, San Dionisio del Mar (peuple Huave ou Ikoots) a vu croître le nombre de

coups de circulation routière, de marches et de blocages d'accès, de prises d'agences et de palais municipaux, d'affrontements avec des groupes armés et des hommes de main des entrepreneurs, d'enlèvements, de menaces et de diffamations, ainsi que d'actions policières entre autres. Ce processus a débouché sur la mobilisation des Huaves de San Mateo del Mar et de San Francisco del Mar avec ceux de San Dionisio del Mar, et des Zapotèques (Biniza) de Juchitan, Xadani et Alvaro Obregon avec les ejidos Emiliano Zapata et Charis. Ils partagent ensemble la Lagune supérieure sur l'estuaire de Santa Teresa, qui est le lieu choisi par MacQuaire (Australie) pour établir le projet éolien auquel s'opposent aussi bien les Huaves que les Zapotèques. En septembre, la firme Vespas (Danemark) qui produit les turbines pour ce projet a envoyé une émissaire pour enquêter sur la continuation ou non du projet. Pour sa part, le gouvernement de Oaxaca a désigné un négociateur pour faciliter le travail de MacQuaire qui fait front aux opposants autochtones qui, de leur côté, ont présenté une requête légale contre l'entreprise, en dénonçant le fonds de pension hollandais PGGM qui investit dans des projets qui violent leurs droits.

Le 4 décembre 2012, le juge du septième district judiciaire a suspendu les charges à l'encontre du projet éolien dans la communauté de San Dionisio del Mar. A partir de ce moment, l'entreprise a commencé une campagne publique et xénophobe contre des dirigeants communautaires et diffuse l'information selon laquelle il a réparti 8 millions de pesos (500.000 Euros) auprès de leaders.

Les Huaves demandent au tribunal la suspension définitive du projet, alors que de nouveaux acteurs apparaissent dans le conflit : des actions publiques qui deviennent plus évidentes de la part du gouvernement de Oaxaca en faveur des entreprises productrices d'énergie éolienne, une déclaration du système de justice qui prend en compte de manière partielle les demandes autochtones, un meilleur engagement des communautés zapotèques et huaves, et d'organisations régionales comme l'Union de communauté de la zone nord de l'Isthme, UCIZONI) et l'Assemblée des peuples autochtones de l'Isthme en défense de la terre et du territoire.

Les décisions des entreprises passent outre celles des peuples et comptent avec l'appui du gouvernement de l'état et l'absence répétée des institutions fédérales et de l'état qui s'occupent des questions autochtones. Ainsi, les organisations régionales et locales ne parviennent pas à s'articuler autour d'une proposition alternative qui soit cohérente face aux projets éoliens, prenant en compte l'économie, la société et l'environnement à partir d'une solide base d'action juridique au sujet de l'application de la Convention 169 de l'OIT et du droit impératif à la consultation et au consentement libre, préalable et informé.^{vi}

Polices communautaires

Au milieu de l'année 2012, les habitants du peuple Purepecha de Cheran ont dénoncé la non application des accords signés avec le gouvernement fédéral et celui du Michoacan, selon lesquels ils seraient protégés avec leurs ressources forestières, face aux agressions et aux assassinats commis par des coupeurs clandestins et des narcotrafiquants. Ils déclarent que s'ils ont, bien entendu, cherché des solutions juridiques et que les institutions sont respectées, ils doivent néanmoins recourir à nouveau à l'autodéfense pour faire face au saccage de leurs bois, tout comme aux enlèvements et aux menaces de la délinquance organisée.^{vii} Pour sa part, la SEMARNAT a informé que Cheran et les Chimalapas représentent les endroits où la coupe illégale de bois s'est le plus concentrée dans le pays.^{viii}

La Coordination régionale des autorités communautaires (*Coordinadora Regional de Autoridades Comunitarias-Policía Comunitaria* - CRAC-PC) au moment de la célébration de son 16^{ème} anniversaire, comptabilise 80 communautés affiliées, et 60 autres sollicitent leur adhésion dans les régions de la Costa Chica et de la Montaña. Elle soutient que depuis sa création la délinquance commune a été réduite de 90%, mais elle a informé aussi au sujet des campagnes d'hostilités, arrestations, enlèvements sélectifs et menaces de morts qui se sont déployées au cours de cette dernière année, ce qui coïncide avec la présence accrue du crime organisé (narcotrafic) dans ces régions. Pendant la commémoration du 17^{ème} anniversaire de la CRAC-PC, la table ronde numéro 3 est arrivée est à conclusion suivante : « la défense du territoire est une tâche intégrale qui implique non seulement la protection de la terre sinon aussi de l'air, de l'eau, des espaces sacrés et de l'alimentation. La menace ne vient pas seulement des compagnies minières, des barrages fluviaux et des projets de conservation, comme le paiement pour les services environnementaux et la réserve de la biosphère. »^{ix}

Autrement dit, la CRAC-PC amplifie et élargit sa zone de défense territoriale en affrontant la mise en œuvre de mesures fédérales et de l'Etat qui sont de création internationale, afin de se protéger de leurs impacts. Face au vide de l'autorité fédérale et de l'Etat pour protéger les communautés et les municipalités, l'exemple de la police et de la justice communautaire a fait tâche d'huile dans le Guerrero. Le 17 septembre, la Police citoyenne et populaire (PCP) est créée dans les communautés de Huamuxtitlan, Cualac y Olinala. Le 25 novembre, une nouvelle Police communautaire se crée dans 360 communautés d'Ayutla de los Libres et de Tecuanapa. Le 2 décembre, d'autres policiers communautaires surgissent dans 30 villages nahuas de Tenalacatzingo.^x

Mines

L'essor des mines au Mexique fait partie d'une situation mondiale dans le contexte particulier de l'Amérique latine.^{xi} Au Mexique, la propriété sociale de la terre (ejidos et communautés, localités territoriales autochtones) légalement octroyée occupe 51,6% de la superficie nationale, la petite propriété 37,1% (propriété privée qui comprend aussi des autochtones), la propriété publique 11,3% (avec aussi des autochtones).^{xii} Si on considère que 70% du territoire national possède un potentiel d'extraction minière et que la moitié de celui-ci est situé sur des propriétés sociales,^{xiii} on fait donc face à une augmentation des fronts de tension entre les projets miniers et les peuples autochtones, ainsi que la possible croissance des conflits dans ces mêmes espaces.

Les projets miniers de taille moyenne, qui sont ceux qui causent les plus grands impacts, produisent 5,29% d'or et 4,79% d'argent. C'est l'espace qu'occupent des entreprises appelées « juniors » ou « canadiennes ». Même si elles ne sont pas toutes de cette origine, la majorité de celles-ci cotisent dans les bourses de valeurs de Vancouver et Toronto, ces entreprises « se caractérisent par deux éléments de distinction : a. : son caractère éphémère, dérivé du modèle d'exploitation extensive, et b. : sa localisation dans ce que l'on pourrait appeler la troisième frontière des projets miniers au Mexique. En plus de l'utilisation de technologies qui produisent de sérieux effets environnementaux, elles génèrent des conflits dans les populations affectées » en ouvrant des installations « dans des zones isolées et difficile d'accès » où les entreprises nationales n'entrent pas sur le marché en raison de hauts coûts de production. Ces zones sont celles de la Sierra Madre occidentale (Guerrero, Oaxaca,

Chiapas, Puebla, Michoacan y Veracruz), c'est-à-dire celles qui sont habitées par des populations autochtones qui sont fortement marginalisées, pauvres et où la présence de l'Etat est faible voire nulle.^{xiv}

Au Mexique, on estime qu'il y a plus de 200 conflits environnementaux qui sont en lien avec des processus d'exploitation de ressources naturelles.^{xv} En réalité, personne ne possède de chiffres complets sur les processus actuel, sans savoir combien sont dus directement aux projets miniers.^{xvi} Ce qui est doit être retenu c'est que les effets négatifs sur l'environnement ne sont pas seulement une question de risques et d'impacts, sinon qu'ils sont aussi « une dette qui suppose une perte de patrimoine pour les pays et les écosystèmes affectés par l'extraction minière ».^{xvii} La préoccupation pour les relations entre les peuples autochtones et les entreprises d'extraction minière au Mexique est parvenue au niveau des Nations Unies : « le Comité pour l'Élimination de la Discrimination Raciale exprime de sérieuses préoccupations devant les pressions croissantes, entre des acteurs externes et les peuples autochtones, associées à l'exploitation des ressources naturelles, principalement en ce qui concerne les projets d'extraction minière ».^{xviii} Dans certains cas, des organisations locales se mobilisent contre les entreprises minières qui ont des activités vues d'un mauvais œil par leurs membres, comme dans le cas de Puebla où l'Unité Autochtone Totonaca et Nahua (UNITONA), l'Organisation Indépendante Totonaca (OIT) et l'Organisation Autochtone Aguacateca (OIIA) ont coordonné leurs actions contre le projet de mine à ciel ouvert à Tetela de Ocampo, en obtenant le 21 novembre de 2012, l'expulsion de l'entreprise chinoise JDC Minerales de la localité de Tlamanca (Zautla, Sierra Norte de Puebla).^{xix} Dans le Veracruz, un pacte d'interdiction des mines a été signé dans le cas de la Paela, Las Cruces, Bandera, Minas, Los Tuxtlas y Caballo Blanco.^{xx} Dans le Guerrero, la CRAC-PC de la Costa Chica – Montaña a montré des marques de soutien à l'ejido nahua d'Ayotitlan contre le projet de Ternium.^{xxi} Au Chiapas, la firme Blackfire est accusée de l'assassinat d'un leader des luttes contre cette entreprise et on observe des concessions de mines (Acacoyagua et Escuintla dans la Réserve El Triunfo de la Sierra Madre) qui touchent des bois de pins, des mangroves et des estuaires.^{xxii}

Perte de terres et prise des décisions

Il existe d'autres processus à travers lesquels les peuples autochtones du Mexique sont menacés, d'où parfois la perte de contrôle sur leurs territoires. Le tourisme est un de ces processus, comme le projet touristique Barranca del Cobre (lequel a commencé en 1996 dans l'état de Chihuahua) qui n'a pas fait l'objet de consultations et n'a pas inclus toutes les populations touchées appartenant au peuple Raramuri (Tarahumaras). 15 années après sa mise en exploitation, les communautés Raramuris continuent de souffrir de manques d'eau potable et de services en général, les soins de santé sont déficients et les logements sont précaires, leurs lieux sacrés et les espaces agricole et d'élevage, leurs artisanats sont déplacés des marchés, les eaux sont contaminées, avec des spéculations et des pressions pour étendre les services d'hôtellerie. En mars 2012, la SCJN a émis une résolution qui oblige les niveaux de gouvernement à intégrer les communautés Raramuris dans le Conseil consultatif du projet éco touristique de Barranca del Cobre.^{xxiii} Pour leur part, les Kumiai de Basse-Californie continuent d'essayer de lutter pour préserver leurs derniers 3 000 hectares (ils en possédaient 19 500) en faisant front aux prétentions de promoteurs immobiliers et hôteliers.^{xxiv} A l'autre extrémité du pays au Chiapas, les ejidos des zapatistes de Bachajon et

de la réserve Montes Azules sont menacés en permanence par des attaques et des pressions dans le cadre de l'installation de projets éco touristiques.^{xxv}

Les Triquis déplacés de San Juan Copala continuent l'occupation des rues de Oaxaca sans pouvoir revenir, malgré les promesses du gouvernement de l'état et de l'Accord de paix et d'entente pour la région Triqui (janvier 2012). Les Yaquis poursuivent leur lutte contre l'aqueduc Independencia puisqu'ils considèrent qu'il prend de façon illégale les eaux yaquis pour les acheminer vers la ville d'Hermosillo, ce qui produit des sécheresses dans leurs parcelles et les espaces d'élevage. Ils s'opposent aux semences transgéniques et à l'utilisation de produits chimiques. Cela ne les empêche pas de subir de fumigations pulvérisées depuis les avionnettes de leurs voisins métis.^{xxvi} Il ne faut pas oublier que Monsanto y Pioneer (filiales de DuPont) possèdent des semences sur deux millions d'hectares dans les états de Tamaulipas et Sinaloa, avec le soutien de la SEMARNAT qui depuis 2011 essaie, du moins dans son discours, de séparer le centre d'origine du centre de diversification du maïs. Au Mexique, on dénombre 59 espèces et des milliers de variétés de maïs, et « les peuples autochtones et paysans sont ceux qui ont créé et entretenu ce trésor génétique ».^{xxvii} La semence de maïs transgénique signifie la contamination de variétés de semences dans leurs centres d'origine qui touche la souveraineté alimentaire des peuples autochtones et du pays en général. »^{xxviii}

D'autres mécanismes d'origine transnationale, sur l'administration de territoires concernent le Programme « paiement contre services environnementaux » et ceux qui visent la réduction des émissions liées à la déforestation et la dégradation des forêts (REED et REED+). Impulsées par la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement (BID), ces mesures représentent des instruments de promotion de « l'économie verte » à travers lesquels on prétend assurer le financement de la capture de carbone avec l'émission de certificats et de bons qui sont placés dans les marchés financiers.

La création d'aires protégées paraît couvrir des formes d'expropriation territoriale des peuples autochtones et paysans, en devenant des espaces de spéculation financière pour son oxygène et son carbone, une forme subtile de transformer l'air en marchandise (par exemple, dans la Forêt Lacandone) en le privatisant par le biais de produits financiers placés en bourse.^{xxix} Toutefois l'affaire n'en reste pas là, puisqu'une fois achevées les mesures intitulées Procede y Procecom, le gouvernement impulse le Fonds d'appui pour zones agraires sans régularisation (FANAR) afin de parcelliser les zones agraires réfractaires à toute forme d'ingérence territoriale sur la propriété de la terre. Cela correspond à la recherche de la création d'un marché des terres au Mexique (vieux rêve de la Banque mondiale). Felipe Calderon, avant de rendre la présidence de la république, a envoyé une initiative au Congrès avec 28 modifications à la Loi agraire pour en finir avec la propriété communale et faciliter l'ouverture du marché mexicain de la terre.^{xxx}

Chiapas et l'EZLN

Après l'absence de manifestation depuis mai 2011, l'Armée zapatiste de libération nationale est réapparue le 21 décembre 2011, en mobilisant de façon pacifique et en silence complet entre 30 000 et 50 000 autochtones dans les municipalités d'Ocosingo, Las Margaritas, Palenque, Altamirano et San Cristobal de Las Casas. Dans un communiqué, le Sous-commandant Marcos, l'un des leaders de l'EZLN, a signalé que les mobilisations ne correspondent pas à un message de guerre mais à un message de lutte et de résistance. A

partir de cette manifestation, le Sous-commandant Marcos a publié une série de communiqués qui présentent des déclarations politiques et des propositions d'organisation, en faisant part d'initiatives de caractère civil et pacifique pour continuer le chemin parcouru aux côtés des peuples autochtones du Mexique et d'Amérique. En outre, il signale que l'EZLN ne va s'allier avec aucun parti politique de la vie électorale du pays. De plus, il fait allusion au fait qu'il convient de mieux définir les raisons, les manières, les calendriers et les alliances dans ses luttes. Dans certaines de ses déclarations, il a montré l'échec de l'administration de Felipe Calderon, le passé d'Enrique Peña Nieto et la simulation de Luis H. Alvarez Alvarez qui avait essayé de renouer le contact en vue de possibles négociations de paix entre le gouvernement fédéral et l'EZLN. Dans une de ses dernières déclarations écrites, il a présenté le Sous-commandant Moisés en lançant un appel aux membres de la Sixième déclaration de la Forêt Lacandone.

Le 22 janvier 2013, le président Peña Nieto a présenté la Croisade contre la faim, en tant que mesure qui cherche à réduire la situation de pauvreté et de marginalisation des 400 municipalités les moins développées du pays. Le leader zapatiste a qualifié cette campagne de véritable « aumône » envers les peuples. L'EZLN soutient en tout cas qu'il y a un manque de garanties pour leurs droits constitutionnels, des conditions structurelles d'inégalités croissantes, un projet socioéconomique de la société dominante qui possède une vision unilatérale de la réalité et ne prend pas en compte celle que les peuples autochtones proposent et adoptent dans la pratique, d'où cette insistance au sujet de la mise en place complète des Accords de San Andres.^{xxxii}

Notes

ⁱ Journal Officiel de la Fédération, *Secretaría de Gobernación*, Mexico, 13 février 2013.

ⁱⁱ Le gouvernement a écarté les données du Recensement de 2010 de l'INEGI pour avoir pris en tant que bases démographiques les estimations du Conseil national de la population de 2007, « dans le but de ne pas affecter les indicateurs utilisés dans les rapports présidentiels et sectoriels » (Enrique del Val Blanco, "Manipulación de la información", *Excelsior*, 12 août 2012).

ⁱⁱⁱ Bulletin de presse No. 6929 du gouvernement du Chiapas, 6 novembre 2012.

^{iv} L'information est abondante sur ce cas avec les diffusions émises par le Comité National pour la Défense et la Conservation des Chimalapas et par Maderas del Pueblo del Sureste A.C. à travers le site : www.chimalapas.blogspot.com

^v Déclaration du Ministre des finances de Oaxaca, 26 septembre 2012, en <www.nssoaxaca.com>.

^{vi} Plus d'informations sur le site de l'UCIZONI <ucizoniac.blogspot.com/> et de l'Assemblée des Peuples autochtones de l'Isthme en défense de la terre et du territoire <tierrayterritorios.wordpress.com>.

^{vii} *Milenio*, « Busca Cherán justicia sin violencia », 10 juillet 2012.

^{viii} Angelica Enciso, *La Jornada*, 31 juillet 2012.

^{ix} www.agenciassubversiones.org/foto/2012/11/29/solo-el-pueblo-defiende-al-pueblo/

^x Centre des Droits de l'Homme de la Montagne de Guerrero « Tlachinollan » <www.tlachinollan.org/> et Coordination Régionale des Autorités Communautaires - Police Communautaire : <www.policiacomunitaria.org>.

^{xi} Sur le portail du Programme Universitaire Mexique Nation Multiculturelle de la UNAM (PUMC-UNAM) on peut trouver la banque de données "Megaproyectos Mineros en Zonas Indígenas y Negras de América Latina", <<http://www.mezinal.com.mx/mineria.php>> et <<http://www.nacionmulticultural.unam.mx/>>.

^{xii} Francisco Lopez Barcenas et Maya Monserrat Eslava Galicia, *El Mineral o la Vida. La Legislación minera en México*, Mexico, COAPI, 2011.

^{xiii} Martin Cuadra, "Minería Mexicana perforadora de Autonomía", *Ecoportal*, <www.ecoportal.net>, 27 mars 2012.

^{xiv} Juan Luis Sariago Rodríguez, "La minería mexicana: el ocaso de un modelo nacionalista", *Apuntes*, Vol. XXXVIII, No. 68, Centro de Investigación de la Universidad del Pacífico, 2011, pp. 137-165.

^{xv} Martin Cuadra, op. cit.

^{xvi} Joan Martinez Alier, "¿Cuántos conflictos ambientales por minería hay en el mundo?", *La Jornada*, 17 juillet 2012.

^{xvii} Consuelo Infante, op. cit. Ce thème devient plus clair lorsqu'on analyse l'activité d'extraction minière dans les zones des glaciers et leurs impacts sur les eaux qui proviennent de ceux-ci et alimentent d'immenses zones. En résumé, s'il n'y avait pas de glaciers dans les Andes, il n'y aurait pas de fleuve amazonien.

^{xviii} Comité pour l'Élimination de la Discrimination Raciale 80^{ième} période de sessions, Nations-Unies cerd/c/mex/16-17, 9 mars 2012, paragraphe 17.

^{xix} Rosa Rojas, "Surgen en Puebla movimientos de resistencia contra mineras", *La Jornada*, 23 décembre 2012.

^{xx} Javier Hernandez Alpizar, "México: se le cae el teatrillo a la minera", *Kaos en la Red*, 27 février 2012, <www.kaosenlared.net>; "Semarnat clausuró el proyecto Caballo Blanco por afectación forestal y no por su cercanía a la planta nuclear de Laguna Verde", *Minería al Día*, 24 mai 2012; David Bacon, *op. cit.*

^{xxi} Consejo Nacional Indígena (CNI) "Nahuatl de Ayotitlan: nuestras formas de autodefensa y la autonomía", Adital, 20 novembre 2009.

^{xxii} Gustavo Castro Soto, "Ciepac", *Adital*, 7 décembre 2009; et *Minería al Día*, 5 juillet 2012 et 27 décembre 2012.

^{xxiii} Victor M. Quintana S. Dignidad "Rarámuri en Acción", *La Jornada*, 28 septembre 2012.

^{xxiv} Rosa Rojas, "El Pueblo Kumiai enfrenta la codicia de invasores por la riqueza y amplitud de su territorio", *La Jornada*, 9 septembre 2012.

^{xxv} Magdalena Gomez, "El despojo de los tzeltales en Bachajón", *La Jornada*, 20 novembre 2012; Sergio Ferrer, "A nuestros pueblos los han oprimido y engañado con la reserva Montes Azules en Chiapas", *Kaos en la Red*, 10 octobre 2012.

^{xxvi} Karim Oswaldo Duarte Nafarrete, Maria Marcela Rascon Gonzalez y Reyna Selina Valenzuela Rendon, "Historia de resistencia Yaqui", *CIPAmérica*, 17 octobre 2012.

^{xxvii} Grain, "¡Alarma!: avalancha transgénica en México", 20 novembre 2012.

^{xxviii} Greenpeace, *Y tú... ¿sabes lo que comes? Guía de Transgénicos y Consumo Responsable*, seconde édition, mars 2011, <www.ytusabesloquecomes.org>.

^{xxix} Elva Mendoza, "Áreas Naturales Protegidas: el disfraz del despojo", *Red Voltaire*, 11 novembre de 2012.

^{xxx} Francisco Lopez Barcenat, "Adiós al ejido", *La Jornada*, 30 de noviembre de 2012.

^{xxxi} Gloria Muñoz Ramirez, "Nosotros no nos vamos a dejar", *Desinformémonos, Kaos en la Red*, 28 août 2012.

José Del Val. *Ethnologue et professeur de sciences sociales. Il a été directeur général de l'Institut Indigéniste Interaméricain (OEA). Il est actuellement directeur du Programme Universitaire Mexique Nation Multiculturelle (PUMC-UNAM).*

Nemesio Rodriguez Mitchell. *Anthropologue argentin spécialisé sur les impacts sociaux et environnementaux des mégaprojets dans les communautés autochtones et afrodescendantes d'Amérique latine. Actuellement en charge du siège du PUMC-UNAM à Oaxaca.*

Carlos Zolla. *Chercheur en anthropologie médicale, sur la santé des peuples autochtones et la médecine traditionnelle. Coordinateur de recherche du PUMC-UNAM.*

Juan Mario Perez Martinez. *Coordinateur des Projets Spéciaux du PUMC-UNAM. Ses domaines d'étude comprennent les processus de communication des peuples autochtones.*

*Source : IWGIA, El Mundo Indígena 2013
Traduction de l'espagnol par Bruno Baronnet
membre du réseau des experts du GITPA pour l'Amérique latine*